

**PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

En 2020, la crise sanitaire, due à la COVID 19, a impacté le budget de fonctionnement de 8 500 € par l'achat de petites fournitures (achat de masques pour les citoyens, de matériels de protection pour les agents, produits de désinfection pour les locaux et les écoles), une perte de recette d'environ 4 000 € pour les locations de salles.

➤ Budget principal

Le CA 2020 dégage un résultat global de 274 959.16 € (contre 262 569.72 € en 2019) réparti entre l'excédent de fonctionnement qui est de 362 117.93 € (contre 331 827.11 € en 2019) et du déficit d'investissement de 48 486.44 € (contre 50 646.30 € de déficit en 2019).

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

	CA 2019	CA 2020	Evolution
Recettes de fonctionnement	890 039,54 €	832 977,36 €	-6,41
Dépenses de fonctionnement	797 430,21 €	733 429,15 €	-8,03

Les dépenses de fonctionnement baissent de 8.03%, les recettes de fonctionnement baissent de 6.41 %.

Chapitre 011 – charges à caractère général : Réalisé 220 572.61 € (260 322.88 € en 2019)

	CA 2019	BP 2020	CA 2020	Evolution	Taux de réalisation
Chap.011	260 322,89	301 951,00	220 572,61	-15,27	73,05

Le taux de réalisation est de 73.05 % contre 89.54 % en 2019. Cette situation est due à la crise sanitaire.

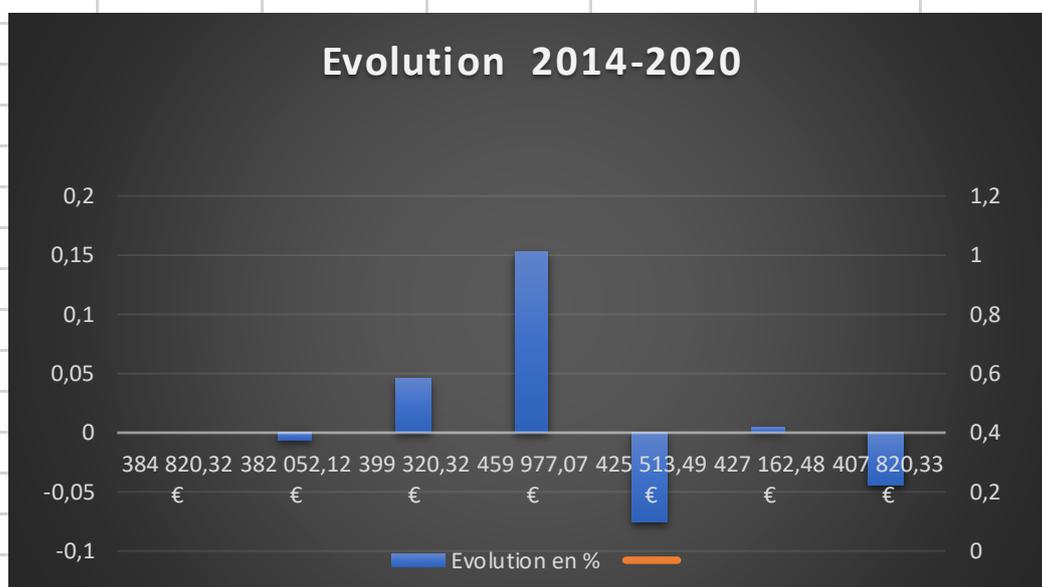
Le chapitre regroupe les dépenses d'énergie, les fournitures, les dépenses d'entretien et de réparations, les contrats de maintenance et de prestations de services, les impôts et taxes payés par la commune.

Chapitre 012 - charges de personnel :

	CA 2019	BP 2020	CA 2020	Evolution	Taux de réalisation
Chap,012	427 162,48	476 400,00	407 820,33	-4,53	85,60

Evolution des charges du personnel de 2014 à 2020

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Charges de personnel	384 820,32 €	382 052,12 €	399 320,32 €	459 977,07 €	425 513,49 €	427 162,48 €	407 820,33 €
Evolution en %		-0,72%	4,52%	15,19%	-7,49%	0,39%	-4,53%



On constate une baisse des charges du personnel, relative à la situation sanitaire : la salle polyvalente a été fermée, il n'y a donc pas eu d'entretien des locaux, soit un agent contractuel en poste en moins. Le recrutement d'un agent au service technique a été repoussé à 2021.

La commune poursuit les efforts nécessaires liés à la baisse de ses ressources tout en recherchant des solutions permettant une qualité de service et de bonnes conditions de travail. Les actions porteront notamment sur des réorganisations ou des transformations de postes pour limiter l'évolution de la masse salariale.

Chapitre 65- autres charges de gestion courante :

	CA 2019	BP 2020	CA 2020	Evolution	Taux de réalisation %
Chap. 65	53 679,73	62 456,00	55 437,08	3,27	88,76

Ce chapitre regroupe :

- Les indemnités des élus 37 954.96 € (contre 33 954.96 € en 2019). Cette augmentation est due à l'évolution des indemnités en 2020.
- Les subventions versées aux coopératives des écoles 3288.00 € (3 663.70 € en 2019).
- La participation au syndicat des collèges de Darnétal (5862.95 € contre 7235.40 € en 2019), cette baisse est due à l'excédent de 2019 reversé sur le budget 2020.
- Les activités périscolaires 70.00 € (230.00 € en 2019). Les dépenses ont baissé car la commune a décidé de privilégier les animations réalisées par les animatrices de l'accueil périscolaire et les bénévoles. De plus, le service périscolaire a été fermé en raison de la crise sanitaire.
- Les subventions aux associations (4 881.27 € contre 4569.52 € en 2019).

Chapitre 66 - charges financières :

	CA 2019	BP 2020	CA 2020	Evolution	Taux de réalisation %
Chap. 66	14 951,68	15 100,00	13 641,13	-8,77	90,34

- **Recettes de fonctionnement**

Chapitre 70 - produits des services

	CA 2019	BP 2020	CA 2020	Evolution %	Taux de réalisation %
Chap. 070	82 654,47	89 456,00	58 565,72	-29,14	65,47

Cette baisse est due à la crise sanitaire et notamment à la fermeture du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire pendant le confinement (43 003.72 € contre 68 908.47 € en 2019).

Chapitre 013 - Atténuations de charges : 25 371.04 € (contre 34 315.68 € en 2019)

Les atténuations de charges comprennent les recouvrements divers qui viennent réduire le montant de dépenses de personnel payées antérieurement. On y trouve les remboursements, par l'assurance statutaire et la caisse primaire d'assurance maladie, d'une partie des rémunérations des agents en congé pour maladie ou accident de service.

Chapitre 73 - impôts et taxes

	CA 2019	BP 2020	CA 2020	Evolution %	Taux de réalisation %
Chap.73	453 392,00	448 680,00	449 454,95	-0,87	99,83

On constate une baisse de 0.87 %. Il faut noter le versement par la Métropole Rouen Normandie de la Taxe Communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) d'un montant de 19 600.00 € contre 24 500.00 € en 2019.

Chapitre 74 - dotations et participations.

	CA 2019	BP 2020	CA 2020	Evolution %	Taux de réalisation %
Chap.74	275 117,75	247 690,40	259 297,67	-5,75	104,69

Ce chapitre regroupe des dotations versées par l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement, Dotation de Solidarité et Dotation Nationale de Péréquation) et les Fonds Départementaux de péréquation de la taxe professionnelle. Pour procéder à l'analyse, il est nécessaire de soustraire le versement des participations des communes dans le cadre de l'Entente intercommunale des collèges de Darnétal d'un montant de 48 600.07 €. Atténuée de cette somme, le montant réalisé est de 210 697.60 € (contre 211 739.21 € en 2019) € soit une baisse de 0.49 %.

Le fonds de soutien pour les activités du midi a été supprimé (4 116.67 € en 2019).

Détail de la Dotation globale de fonctionnement (DGF)

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Dotation forfaitaire	175 669.00	160 273.00	142 502.00	132 599.00	129 594.00	127 259.00	128 775.00
Dotation de solidarité	11 882.00	12 688.00	12 942.00	13 696.00	14 081.00	14 098.00	14 548.00
Dotation nationale de péréquation	9 003.00	7 042.00	3 521.00	0.00	0.00	0.00	1 483.00

Chapitre 75 - autres produits de gestion courante

Ce chapitre comprend essentiellement les loyers versés par les locataires et les locations des salles communales.

	CA 2019	BP 2020	CA 2020	Evolution %	Taux de réalisation %
Chap.75	39 569,12	36 735,00	33 711,04	-14,80	91,77

Il y a eu très peu de location des salles polyvalentes en 2020, 789 € en 2020 contre 6 278.12 € en 2019.

Chapitre 77 - recettes exceptionnelles : 3973.94 € contre 4 990.52 € en 2019

Ce chapitre comprend essentiellement les dons, les quêtes des mariages, les remboursements de sinistres assurance. Il n'y a pas eu de célébration de mariage en 2020, donc pas de quête. Il faut noter les dons pour un montant total de 3 406.99 € versés par des élus.

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement présente un excédent de 2 159.86 € contre un déficit de 26 764.93 € en 2019. Il convient toutefois de prendre en compte le fait que des travaux n'ont pas été réalisés à cause du COVID 19.

Dépenses d'investissement : 102 187.31 € en 2020 (contre 125 271.72 € en 2019)

Les dépenses d'investissement concernent :

Le remboursement du capital des emprunts : 55 388.70 €

Les dépenses d'équipement (travaux, études, acquisitions...) : 46 798.61 €

Ceci concerne notamment :

- Réparation du gazon du terrain multisports : 2 099.26 €
- Réparation de la toiture de la salle des sports : 736.20 €
- Changement des vélux de la salle des sports : 9 590.42 €
- Installation d'une porte de secours : 869.65 €
- Achat d'un appareil photo : 302.89 €
- Achat de cadres Familink : 1 199.20 €
- Achat de jeux pour la maternelle : 612.00 €
- Achat d'un tableau pour une classe d'élémentaire : 454.28 €
- Travaux dans les logements communaux : 12 140.89 €
- Achat de matériels pour le service technique : 7 518.00 €
- Achat d'un logiciel cimetière : 3 000.00 €
- Achat d'ordinateurs : 4 333.20 €
- Réparation du portail des jardins familiaux : 1 095.24 €
- Achat de bacs pour le sable de voirie : 921.60 €

Recettes d'investissement : 104 347.17 €

Les recettes d'investissement concernent les dotations et les subventions d'équipement. Elles se distinguent entre les ressources propres d'origine interne qui assurent l'autofinancement et les ressources propres d'origine externe.

Les ressources propres d'origine interne :

Les réserves qui correspondent au résultat de fonctionnement de l'année n-1 affecté pour tout ou partie en investissement : 136 514.12 €

Le fonds de compensation de la TVA versé par l'Etat (FCTVA) dont le montant varie en fonction des investissements réalisés en n-2. En 2020, le montant encaissé est de 16 248.10 €.

Les ressources propres d'origine externe :

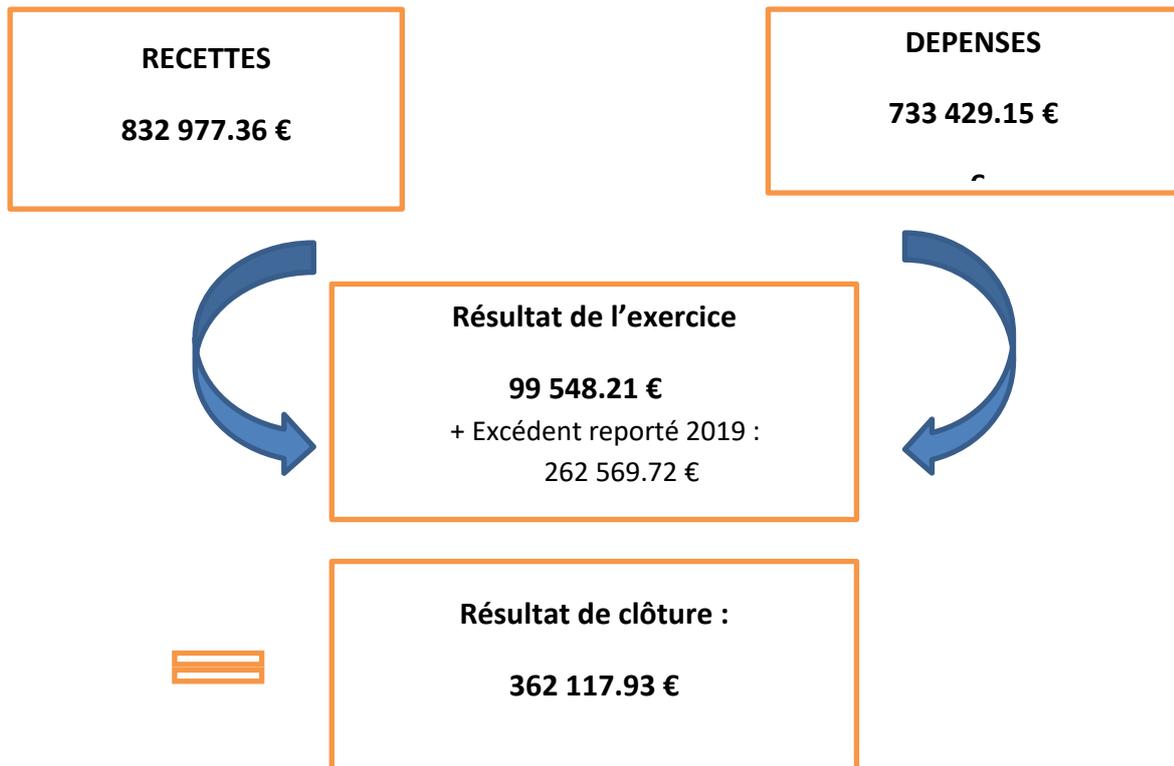
Ces recettes concernent les emprunts et les subventions d'équipement.

Le montant des subventions encaissées est de 5 398.68 €

- Court de tennis extérieur : 3650.48 € (FSIC)
- Travaux sur les bâtiments communaux : 1 748.20 € (FAA)

La quote parts du remboursement de la dette par la Métropole pour la compétence voirie : 8 134.00 €.

Fonctionnement



Investissement

